https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1288

Collège de Brienon

Remplacements à Brienon : restons vigilants

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - Echos des établissements -

Publication date: samedi 31 décembre 2005

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Informés dès la prérentrée par notre nouveau chef d'établissement du projet des remplacements obligatoires dès le 1er janvier 2006, à l'unanimité des collègues concernés nous avons très vite signé une pétition stipulant que nous n'étions pas volontaires ... et que nous ne participerions pas à l'élaboration du protocole.

Puis une seconde pétition *(voir ci-dessous)* a vu le jour informant notre hiérarchie que nous cesserions les sorties éducatives si les remplacements devenaient obligatoires à compter du 1ER janvier 2006.

Décembre 2005 : le principal nous réunit et explique que des consignes invitent les chefs d'établissement à plus de souplesse et que rien ne sera rendu obligatoire le 1ER janvier.

Conclusion : **beaucoup d'énergie dépensée à défendre nos statuts légitimes alors que nous pourrions l'investir dans autre chose...**

Malgré ce pas en arrière, ne soyons pourtant pas naïfs....et restons vigilants !
Un panneau d'affichage a fait son apparition non loin de la cafetière et informe des absences des uns et des autres... (au cas où nous aurions mauvaise conscience ?...tais-toi mauvaise langue !)

Agnès Cochard,

S1 du collège de Brienon

Syndicat national des enseignements de second degré

– Pétition locale contre les remplacements De Robien :

Heures de remplacement

Considérant que les sorties éducatives, les stages de formation, les rencontres avec les acteurs du système éducatif... sont partie intégrante de notre métier, nous n'acceptons pas que ces activités puissent engendrer des heures de remplacement.
C'est pourquoi nous suspendrons toute sortie éducative pour l'année scolaire si le système de remplacements nous est imposé à compter du 1er Janvier 2006.

Fédération Syndicale Unitaire

Copyright © SNES Dijon